

La revue

FACETTES est un espace de collaboration, de débat et de recherche de la scène artistique transfrontalière franco-belge (Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Wallonie et Bruxelles).

Éditée par 50° nord réseau transfrontalier d'art contemporain, cette revue annuelle et gratuite examine les données et enjeux de la création contemporaine dans le champ des arts plastiques et visuels. Chaque numéro est l'occasion de s'interroger sur une thématique, de l'explorer sous différentes perspectives, de porter des regards croisés sur ce qui fait l'actualité de l'art.

FACETTES affirme l'exigence de son contenu dans la multiplicité des approches et des points de vue. Artistes, critiques d'art, commissaires, universitaires, jeunes chercheurs et autres acteurs du monde de l'art sur la scène eurorégionale et européenne, contribuent ainsi au développement de la revue.

Contributions recherchées

FOCUS

Textes critiques sur / entretiens avec des artistes du territoire frontalier franco-belge (Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Wallonie et Bruxelles) ou y ayant exposé récemment et entretiens avec des professionnels de ce même territoire

CARTES BLANCHES

Créations plastiques à destination des artistes du territoire frontalier franco-belge (Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Wallonie et Bruxelles)

DOSSIERS

Réflexion dépassant le cadre du territoire, essais, analyses critiques et mises en perspectives : politique culturelle, philosophie de l'art, histoire de l'art contemporain et des pratiques curatoriales...

Soumission – numéro deux

ENSEMBLE !

Nous souhaitons avec ce numéro mettre en lumière et analyser des modes de faire l'art contemporain ayant trait à des pratiques collectives ou collaboratives.

Alors que perdure une représentation commune de l'artiste superstar – largement alimentée par la médiatisation d'un certain marché de l'art et de ses records financiers, l'idée de l'auteur singulier n'en finit pas d'être mise à mal par la scène émergente.

Il ne s'agira pas de limiter notre exploration aux collectifs d'artistes, mais d'analyser plus largement les affinités plastiques et intellectuelles qui peuvent mener à des dialogues ou collaborations aux périmètres et à la visibilité variés. Les modalités coopératives de travail – indispensables mutualisations, échanges de bons procédés, partages d'informations et de réseau – décrivent un écosystème en résistance dans un contexte de politique culturelle frileuse – alors que les artistes sont déjà le dernier maillon de la chaîne. Ces besoins de faire et de penser ensemble débouchent également sur l'émergence de lieux de travail alternatifs à l'image des *artist-run spaces*, espaces émancipés des circuits institutionnels de l'art contemporain.

Une nouvelle *économie* – propre aux structures autogérées, indépendantes, intégrant les circuits et les réseaux collaboratifs – voit ainsi le jour. Avec elle, de nouvelles configurations des dynamiques de travail, de production, de diffusion, de transmission et de médiation de l'art s'instaurent, mais aussi la possibilité d'élargir les actions et les échanges en présence d'autres publics et acteurs. On parle d'interdisciplinarité, de transversalité ou d'extra-disciplinarité, en raison des collaborations établies avec des professionnels d'autres domaines, comme les sciences et les technologies, l'architecture, le paysagisme et l'urbanisme, la philosophie, l'anthropologie, l'audiovisuel... Cela engage un *retour critique à l'art*, au-delà d'une diversification des actions et du renouvellement des pratiques artistiques.

Pourquoi ces dynamiques semblent aujourd'hui primordiales ? Que produisent les ateliers partagés sur le travail des artistes ? Quel est le paysage transfrontalier des *artist-run spaces* ? Quel est l'impact de ces échanges et collaborations sur la création contemporaine ?

Puisqu'il ne s'agit pas d'être exhaustif, souhaitons que ce nouveau numéro soit d'abord celui d'une énergie communicative.

FOCUS – pré-sélection

Les auteur(e)s sont invité(e)s à proposer avant le 24 janvier 2016 leurs notes d'intention de 600 signes précisant la nature et l'objet du texte soumis. Afin de faciliter le travail de correction et d'édition, il est demandé aux auteur(e)s de joindre leurs coordonnées (adresse postale, téléphone, numéro de sécurité sociale et adresse électronique), un minimum de cinq visuels, ainsi qu'une courte biographie (200 signes maximum).

Cette étape permettra au comité de rédaction de procéder à une première sélection sur le sujet traité et le style d'écriture. La décision du comité de rédaction sera adressée par mail courant février permettant aux auteur(e)s pré-sélectionné(e)s de poursuivre la rédaction de leurs textes (12.000 signes) pour un dépôt au 31 mars 2016. Le comité de rédaction se réserve la publication du texte final à sa lecture complète. 50° nord s'engage à verser à l'auteur(e) présentant un statut professionnel indépendant des droits d'un montant de 150 euros brut par texte publié sur présentation d'une facture et à lui remettre deux exemplaires du numéro.

CARTES BLANCHES

Les artistes plasticiens du territoire frontalier franco-belge sont invités à soumettre avant le 31 mars 2016 une composition plastique originale libre. Cette contribution artistique devra tenir compte du format revue et se composera sous la forme de deux doubles pages quadri – format L17 x H24 cm + 5mm de fond perdu.

Afin de faciliter le travail de correction et d'édition, il est demandé aux artistes de joindre leurs coordonnées (adresse postale, téléphone, adresse électronique, numéro de sécurité sociale et Siret/N° d'ordre MDA ou Agessa pour les artistes résidant en France), un book format pdf en basse définition et un curriculum vitae.

50° nord s'engage à verser à l'artiste présentant un statut professionnel des droits d'un montant de 150 euros brut par carte blanche publiée sur présentation d'une facture et à lui remettre deux exemplaires du numéro.

DOSSIER – pré-sélection

Les auteur(e)s sont invité(e)s à proposer avant le 24 janvier 2016 un résumé de 600 signes précisant l'objet du texte soumis. Afin de faciliter le travail de correction et d'édition, il est demandé aux auteur(e)s de joindre leurs coordonnées (adresse postale, téléphone et adresse électronique), ainsi qu'une courte biographie (200 signes maximum).

Cette étape permettra au comité de rédaction de procéder à une première sélection sur le sujet traité et le style d'écriture. La décision du comité de rédaction sera adressée par mail courant février permettant aux auteur(e)s pré-sélectionné(e)s de poursuivre la rédaction de leurs textes (30.000 signes) pour un dépôt au 30 avril 2016. Le comité de rédaction se réserve la publication du texte final à sa lecture complète. 50° nord s'engage à verser à l'auteur(e) présentant un statut professionnel indépendant des droits d'un montant de 400 euros brut par texte publié et à lui remettre deux exemplaires du numéro.

+++

www.50degresnord.net/revue-facettes

Contact

Les contributions sont adressées aux dates indiquées à l'adresse suivante : contact@50degresnord.net



50° nord Réseau transfrontalier d'art contemporain

Siège social : 9 rue du Cirque BP 10103 – F- 59001 Lille cedex

www.50degresnord.net – contact@50degresnord.net – + 33 (0)6 89 27 38 44

SIRET 42408121400035 – NAF 913E – Association loi 1901 créée le 5 mars 1997

Coprésidents : Réjean Dorval (The Drawing Box Tournai) et Vincent Dumesnil (La chambre d'eau, Le Favril)

Fiche technique

Nom : FACETTES
Secteur : arts plastiques et visuels
Editeur : 50° nord Réseau transfrontalier d'art contemporain
Directeurs de publication : Vincent Dumesnil et Réjean Dorval (2012-2016)
Langue : française
Périodicité : 1 numéro/an
Date de parution : novembre
Format fermé : H 240 mm x L 170 mm
Diffusé à titre gratuit en France, en Belgique, en Suisse et à Luxembourg
Parution du n°0 : NOVEMBRE 2014
Parution du n°1 : NOVEMBRE 2015
ISSN 2418-0238

Politique éditoriale

À moins d'une entente contraire, l'auteur(e) s'engage à soumettre une carte blanche ou un texte inédit et original et à ne pas le publier dans une autre édition. Tous les textes et cartes blanches sont soumis au comité de rédaction, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser la contribution. Un délai de 12 semaines est réservé à partir de chaque deadline pour la sélection des textes. La décision de refuser un texte ou une carte blanche est sans appel. À moins d'une entente contraire, le comité ne retient pas les textes émanant des structures ou personnes qui sont parties prenantes des expositions ou événements traités, sauf exceptions eu égard au projet : tout écrit d'autopromotion sera refusé.

Dans le respect de la vision et du style de l'auteur(e), le comité de rédaction se réserve le droit de demander des corrections de nature sémantique ou autre. Après lecture et révision du texte, le comité de rédaction avise l'auteur(e) des corrections suggérées. L'auteur s'engage alors à effectuer les modifications nécessaires dans un délai de 15 jours. Après relecture, le comité de rédaction et l'auteur(e) s'entendent sur la version finale du texte. Dans le cas où les deux parties ne s'entendent pas, le texte ne sera pas publié.

50° nord s'engage à remettre à l'auteur(e) deux exemplaires du numéro de la revue.

Politique des droits d'auteur

L'auteur(e) accorde à 50° nord, pour une période de deux ans à compter de la date de signature du contrat, l'autorisation exclusive de publier son texte ou sa carte blanche dans FACETTES. Tout en demeurant titulaire des droits d'auteur, l'auteur(e) concède à 50° nord, pour une période de cinquante ans, une licence exclusive lui permettant de reproduire ou d'autoriser la reproduction dudit texte ou carte blanche sur tous les supports, notamment sur papier (reprographies), acétates, micro-fiches, microfilms, électroniques (cédéroms, Internets, intranet, etc.) et ce, dans le monde entier. Chaque contribution fera l'objet d'une contractualisation.

Comité de rédaction

Le respect d'une ligne éditoriale de qualité sera mis en œuvre par un comité de rédaction composé des équipes des structures membres du réseau 50° nord et d'acteurs professionnels du monde de l'art et/ou de l'édition. Sa composition aura pour vocation d'évoluer, procurant à la revue une appropriation collégiale et fédératrice mais aussi un pluralisme des regards et une dynamique. Le choix de la problématique se fera au sein de la collectivité du comité. Le comité de rédaction, ouvert au plus grand nombre, aura un rôle de coordination et de comité de lecture.